

Igor Martinache, *La vie des idées* et l'oubli de la neutralité axiologique  
Lionel Lorrain, professeur de SES

Dans un article publié le 18 juillet 2018 dans la Revue *La vie des idées*, Igor Martinache, co-secrétaire général de l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES) émet des critiques fortes à l'encontre des professeurs de SES qui ne partagent pas la vision de son association. Il le fait à la veille de la publication des nouveaux programmes et sous une forme à l'honnêteté intellectuelle plutôt douteuse. En dénonçant la posture idéologique des enseignants du Collectif de défense et de promotion des SES (CDP-SES dont je partage les positions), il espère sans doute apparaître comme objectif. Et pourtant, ce dénigrement du CDP-SES repose sur des assertions douteuses, sur une rhétorique qui ne l'est pas moins, et sur des erreurs ou omissions graves.

#### Une rhétorique douteuse

Le mécanisme choisi par Martinache est très simple et repose sur plusieurs étapes. Il dénonce d'abord un pseudo-rapport publié par l'Institut Sapiens et signé par un ancien professeur de SES en classes préparatoires. Ce rapport est en effet discutable quant à son contenu et Martinache ne se prive pas de critiquer, à juste titre, ses conclusions selon lesquelles les programmes comme les enseignants de SES ne seraient pas assez pro-business, ce qui expliquerait le manque de culture économique et de dynamisme économique des français. Ensuite il rapproche le contenu de ce rapport de critiques émises par l'Académie des sciences morales et politiques (ASMP) sur les manuels scolaires de SES. Critiques qui tournent autour de l'idée que le marché, l'entreprise et l'approche microéconomique sont trop peu présents dans les programmes et qu'il faut réformer dans un sens plus libéral. Il rappelle ensuite que les SES sont une discipline récente qui a souvent été remise en cause, mais que l'attaque la plus importante est celle menée aujourd'hui par l'Institut de l'entreprise (IDE), allié de l'ASMP, qui vise à faire aimer les entreprises, y compris aux professeurs de SES en organisant chaque année des formations au cours desquelles se rencontrent des professeurs, de SES entre autres, et des professionnels du secteur marchand. Au passage Martinache oublie de dire que le Comité enseignant-entreprises est piloté par Patrick Artus, économiste de renom, et composé de recteurs, d'inspecteurs généraux de SES et d'IA-IPR, et que les contenus pédagogiques proposés sur le site Melchior le sont par un grand nombre de professeurs de SES.

Enfin, par un coup de baguette magique, qui est celui de l'éloge de la conception de l'APSES des programmes de SES, il dénigre de manière éhontée les professeurs de SES qui ne sont pas en accord avec la ligne du parti en assimilant les enseignants proches du CDP-SES à des « alliés objectifs des officines patronales », rien de moins ! C'est un peu court en besogne de la part du co-secrétaire général de l'APSES qui n'argumente pas sur ce point. Pire, il conclut le passage par une analogie entre les positions du CDP-SES (qui ne sont jamais présentées) et les essais d'économistes et de sociologues critiques à l'égard d'approches qu'ils considèrent comme non scientifiques en science économique et en sociologie. Ces ouvrages ont été très mal perçus par un grand nombre d'économistes et de sociologues, notamment en raison de la virulence des propos. Mais ces propos n'ont jamais été ceux du CDP-SES, et c'est scandaleux de le laisser entendre.

#### Des assertions douteuses

Pour dénigrer le CDP-SES, présenté comme un lobby au service du patronat, Martinache rappelle, sans jamais expliciter les origines de ce collectif, qu'il n'est constitué que de quelques collègues qui ont les oreilles du cabinet du ministre. Qu'est-ce que le CDP-SES ? C'est effectivement un ensemble d'enseignants de SES qui refusent le diktat de l'APSES sur ce que devraient être les programmes de SES. Pour aller vite, ils défendent effectivement une approche disciplinaire, scientifique (et non « scientiste ») en référence au préambule des programmes de 2010, préambule rejeté par l'APSES. Que dit ce préambule ? Qu'il est fondamental de former les élèves en sciences sociales dans une « visée scientifique », c'est-à-dire en leur donnant les outils objectifs de compréhension du monde social en s'appuyant sur le débat scientifique et la confrontation aux faits, à l'opposé du « scientisme » qui repose sur des vérités définitives. Dit autrement, il s'agit de permettre aux élèves de sortir du relativisme des discours d'opinion pour entrer dans l'analyse rationnelle des questions sociales. Cela signifie bien sûr, contrairement à ce que laisse entendre Martinache, que le CDP-SES n'est pas contre le pluralisme en défendant une approche disciplinaire mais critique à l'égard d'une approche transdisciplinaire comme la préconise l'APSES. La connaissance progresse grâce aux débats scientifiques en sciences sociales comme dans les sciences de la nature.

Si le CDP-SES défend une approche disciplinaire c'est, nous dit Martinache, « au nom de la lutte contre les inégalités d'apprentissage et sans doute par souci de légitimer les SES ». Et bien oui ! Quelle est la légitimité d'une discipline scolaire qui ne serait que des opinions qui toutes se valent ? A une époque de dénonciation des *fake news* viralemment diffusées sur les réseaux sociaux, n'est-il pas nécessaire de légitimer scientifiquement les savoirs enseignés ? D'ailleurs, lorsque Martinache évoque la mobilisation des enseignants, à l'appel de l'APSES, contre le « démantèlement de la série ES », je rappelle que sur le site de cette association sont apparus des mots d'ordres à tout le moins incongrus. Des chansons clamant que la sociologie allait être retirée (un mensonge), des slogans présentant la microéconomie comme une blague (« l'éco micro c'est pipeau »)...

Par ailleurs, peut-on reprocher à un groupe d'enseignants de vouloir lutter contre les inégalités d'apprentissage ? En SES, l'une des épreuves au baccalauréat est la dissertation, l'un des exercices les plus difficiles. Comment l'évaluer s'il n'existe pas un cadre très précis des savoirs attendus qui doivent être mobilisés pour proposer une réponse argumentée et scientifiquement fondée à la question posée ? C'est un secret de polichinelle que de dire que les enfants de milieux culturellement bien dotés réussissent mieux ce type d'exercice, notamment lorsqu'il repose sur une pédagogie invisible. La pédagogie explicite permet de lutter contre les inégalités comme l'ont montré un grand nombre de chercheurs comme Jean-Pierre Astolfi, Elisabeth Bautier ou encore Jean-Yves Rochex.

#### Des erreurs et omissions

Dans son réquisitoire, Martinache se contredit aussi. Il explique ainsi, suite à une enquête qu'il a pu mener avec Julien Fretel, que les enseignants de SES sont très attachés à ne pas révéler leurs préférences politiques et à présenter les débats entre économistes ou entre sociologues lorsqu'ils existent sur des questions sociales. Mais quelques lignes plus loin il explique que les professeurs de SES proches du CDP-SES sont des « alliés objectifs des officines patronales »... et rejettent le pluralisme. Ainsi une contradiction logique apparaît, doublée du mensonge consistant à présenter le CDP-SES comme opposé au pluralisme.

Il utilise aussi l'argument du plus grand nombre pour dénigrer les professeurs de SES proche du CDP-SES. Parce que l'APSES compte 2200 adhérents sur 5500 professeurs de SES elle a raison. C'est un peu le parti unique qui dit la vérité... De pluralisme il n'est alors plus question.

Sans compter que la majorité peut se tromper. Il avance aussi le soutien d'universitaires reçu par l'APSES sans jamais rappeler que le CDP-SES a reçu celui de l'Association française de science économique (AFSE), de l'association française de sociologie (AFS) et de l'Association française de science politique (AFSP) sur certaines de ses revendications.

Un élément cocasse apparaît également. Dans la critique du rapport de l'Institut Sapiens, l'auteur rappelle qu'il y est question d'un rejet de l'encyclopédisme des programmes. Selon le cheminement évoqué il finira par laisser entendre que ce qui dit dans ce « rapport » rejoint ce que défend le CDP-SES. Sauf que la critique de l'encyclopédisme des programmes c'est celle de l'APSES, et de longue date. A l'inverse le CDP-SES défend une pédagogie visible dans laquelle les notions à connaître pour traiter un problème doivent être explicitement données pour que les exigences soient clairement circonscrites.

Enfin, et il serait douteux de penser que c'est un oubli, dans la critique concernant le manque de transparence des groupes d'experts (GE) qui élaborent les programmes, Martinache omet de dire que la composition de l'actuel GE a été rendue publique. Les copilotes sont Philippe Aghion (professeur au Collège de France, chaire d'économie, des institutions et de la croissance), Pierre-Michel Menger (professeur au Collège de France, chaire de sociologie du travail créateur), Marc Montoussé et Marc Pelletier (inspecteurs généraux de l'Éducation nationale, SES). Faudra-t-il assimiler le Collège de France et l'Inspection générale à des alliés objectifs des officines patronales si les programmes qui émanent de ce GE reprennent une approche disciplinaire ? Par ailleurs, dans ce GE se trouvent des enseignants du supérieur, un IA-IPR de SES et des professeurs de SES (quatre professeurs de lycée et un professeur de classes préparatoires B/L). Parmi les quatre professeurs de SES de lycée, deux sont membres de l'APSES, aucun du CDP-SES. Parmi les enseignants du supérieur au moins deux défendent des positions très proches de l'APSES et deux sont membres de l'ASMP. Enfin, au-dessus du GE se trouve le Conseil supérieur des programmes (CSP) dont Guillaume Duval, éditorialiste du mensuel Alternatives économiques, est membre et très proche des positions de l'APSES.

L'article de Martinache se présente comme une mise en garde dans la fabrication des programmes scolaires en général et de SES en particulier. La vigilance est bien sûr une impérieuse nécessité lorsqu'il s'agit de l'accès aux savoirs. Cependant, son analyse est plus que discutable. A la veille de la publication de nouveaux programmes un tel papier tombe à point nommé pour alerter les lecteurs de la revue en ligne et les influencer dans le sens de la conception qu'a l'APSES de l'enseignement des SES. En cherchant à présenter ses opposants professeurs de SES, de manière très partielle, comme des « alliés objectifs des officines patronales », il propage une contre-vérité, comme peuvent le faire les lobbies du tabac ou de la chimie. Comment *La Vie des idées* a-t-elle pu tomber dans le panneau ?